

GRAND LOUP

L'info municipale de Boussières | ÉTÉ 2016



**LA NATURE
EST EN FÊTE!** P.23

DANS CE NUMÉRO :

Nettoyage de printemps | Les Francas | Portes ouvertes à la caserne

Au sommaire...

VIE LOCALE 4

Aménagement de sécurité
Installation de défibrillateurs
Haut débit
Et si nous partiagions un moment ensemble?
Zéro pesticide, c'est mieux pour tout le monde!
Précautions à prendre en cas de forte chaleur
Projet cure
Les Francas de Boussières
Beau programme enneigé au Mouu'ados

COUP DE PROJECTEUR 11

CMJ
Quand la Maison des Loups se prête aux jeux...
Le nettoyage de printemps
Tournoi multisports : une belle tradition
Un coup de pouce aux Restos du Cœur
Carte Avantages Jeunes

VIE ASSOCIATIVE 17

Actualité de la fleur au fruit
L'APE de Boussières
La transfusion sanguine
L'actualité des Richets
8 mai
Comité des fêtes
Vétérans du foot... mais actifs!

RETOUR SUR... 22

Carnaval de l'école
La nature en fête
Des nouvelles de la caserne des pompiers

EN BREF 27

Permanence ADS
Prévention bruits
Recensement et journée de défense citoyenneté
Calendrier de collecte des déchets
Le tri se simplifie!

AGENDA 32

État civil



> QUAND LA MAISON DES LOUPS
SE PRÊTE AUX JEUX p.11



Édito du Maire

Loi NOTRé, Budget, Fusion

La loi NOTRé (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) s'applique progressivement aux communes dans ses différents volets. Cette loi, qui tend à réorganiser le territoire en transférant nombre de compétences communales (gestion de l'eau, assainissement, droit des sols...) vers d'autres structures (CAGB, Communautés de communes...) prive petit à petit nos villages de leur autonomie. Afin d'enfoncer le clou, depuis trois ans la baisse des dotations assèche les ressources des communes et comme vous le savez, des compétences nouvelles (et obligatoires) nous imposent des dépenses imprévues.

Élaborer un budget dans ces conditions devient de plus en plus ardu si l'on veut maintenir une pression fiscale raisonnable. Comme vous pourrez le constater, cette année, comme les précédentes, **le conseil municipal n'a pas augmenté les taux d'impositions à Boussières, le prix de l'eau est stable et l'assainissement va diminuer.** L'assise financière de la commune de Boussières est saine et **notre village dispose d'une bonne capacité d'auto-financement pour mener à bien ses projets.**

Une des alternatives aux difficultés rencontrées par certaines communes consisterait à se regrouper dans le cadre de projets de fusion. Pour cela l'État incite financièrement les communes à se rapprocher. Il nous faut envisager avec lucidité cette option et éventuellement préparer Boussières à cette **nouvelle réorganisation du territoire.** Comme beaucoup de villages, nous avons donc entrepris de réfléchir à cette alternative. Pour l'instant le projet manque encore de consistance pour aboutir : l'absence d'un projet de vie commun et des fiscalités différentes – les habitants de Boussières paient beaucoup moins de taxes communales que leurs voisins – sont encore des obstacles trop importants pour envisager une fusion de communes. Nous allons prendre le temps nécessaire pour que ces points soient encore discutés avec nos voisins afin de pouvoir poursuivre ce projet.

Vous trouverez dans ce bulletin l'état des lieux de nos différents projets : la cure, l'aménagement aux abords du cimetière... mais aussi de quoi pouvoir vous divertir pendant la période estivale.

Je vous souhaite une bonne lecture et un très bel été à tous.

Bertrand Astric,
Maire

Aménagement de sécurité

L'entrée sud de Boussières, côté Quingey, présente des risques pour la sécurité des piétons se rendant au cimetière et pour les véhicules.

Des infiltrations d'eau sur la chaussée se transforment l'hiver en verglas; des véhicules arrivent vite au-dessus de la ligne droite alors que d'autres, stationnés précédemment devant le cimetière, manœuvrent sur la chaussée; ces constats nous ont amenés à modifier l'entrée Sud de la commune.

Le projet consiste à :

- poursuivre le trottoir jusqu'au chemin de Champ Martin,
- créer un parking de part et d'autre du chemin de Champ Martin (une partie sur un terrain privé et une partie sur le territoire communal),
- mettre en place des canalisations et drains pour éviter que les eaux d'infiltration n'arrivent sur la chaussée,

- aménager sur une zone du cimetière un jardin du Souvenir,
- créer une entrée permanente au cimetière vers le parking avec portillon,
- refaire le début du chemin de Champ Martin.

Ce projet a donc des finalités multiples. Grâce à l'accord des propriétaires riverains, nous espérons que la réalisation de cet aménagement pourrait être terminée **pour novembre 2016**.

Le budget estimé est de l'ordre de 75 000 euros TTC.

Installation de défibrillateurs

Dans quelques jours, la commune va se doter de deux défibrillateurs automatiques externes (DAE) qui vont s'ajouter à celui déjà en place à la Maison des Loups. L'un sera positionné sur le bâtiment de la mairie et l'autre au stade.

Pourquoi ces défibrillateurs ?

En France, chaque année, environ **60 000 personnes** sont victimes d'un arrêt cardiaque.

7 fois sur 10, l'arrêt cardiaque survient devant témoins.

Le taux de survie est estimé à seulement 2 ou 5%. Ces chances de survie peuvent être considérablement augmentées si les premiers témoins de l'accident agissent immédiatement en réalisant les gestes de premiers secours (massage cardiaque notamment).

L'utilisation adaptée d'un défibrillateur dans les 5 premières minutes qui suivent l'arrêt cardiaque permet **d'augmenter les chances de survie à plus de 30 %**.

Qu'est-ce qu'un défibrillateur automatique externe (DAE) ?

Le rôle d'un défibrillateur est d'analyser l'activité électrique du cœur d'une personne en arrêt cardiaque, analyse entièrement automatique, évitant ainsi à l'utilisateur toute prise de décision. C'est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie. S'il détecte un trouble

du rythme cardiaque, un choc électrique sera délivré (une défibrillation) pour tenter de **redonner une activité régulière au cœur**.

Comment fonctionne un DAE ?

Le DAE va vous guider par la voix et vous donner les instructions nécessaires à sa mise en place. Il est composé de **2 électrodes à placer sur le thorax du patient** qui vont permettre au défibrillateur d'analyser le rythme.



Afin que chacun d'entre nous soit en capacité de détecter un arrêt cardiaque, faire les gestes de premiers secours et utiliser un défibrillateur si nécessaire, **des séances de formation seront proposées cet automne**. Nous vous informerons de leur mise en place par le biais d'un P'tit Loup.

Haut débit : une France à deux vitesses ?



Le numérique est au cœur de nos sphères privée et professionnelle mais, en 2016, l'accès au haut débit reste encore problématique pour de nombreux français.

À Boussières, le village haut doit se contenter de **2 Mégas, ce qui est trop lent pour les usages actuels** (streaming, télévision, téléchargement, ...). Lors des travaux d'assainissement, Boussières avait fait installer des fourreaux pour la fibre optique mais ceux-ci restent désespérément vides depuis 4 ans.

À Vorges-Les-Pins et à Busy la situation est pire: les habitants doivent se contenter d'un débit comparable aux antiques modems 56K de la fin des années 1990.

La couverture mobile (2G, 3G et 4G) est elle aussi très aléatoire; à Boussières il est difficile d'utiliser correctement un téléphone portable à l'intérieur d'un bâtiment, notamment aux Papeteries et au Maroc.

Pourtant ces trois communes sont à 10 km de Besançon et comptent plusieurs centaines d'habitants et de nombreuses entreprises.

Ce manque de débit et de réseau pénalise d'autant plus les habitants qu'ils payent leur abonnement exactement le même prix que ceux qui bénéficient du très haut débit. Et sans débit important, pas de télé, et souvent les zones blanches ADSL sont aussi des zones blanches TNT.

Le 5 mars dernier, une réunion publique a eu lieu à Vorges-Les-Pins avec les responsables d'Orange et des représentants de la CAGB.

Orange a rappelé qu'il n'était plus le service public France Telecom mais un opérateur privé au même titre que SFR, Bouygues et Free. Les gens de Busy et Vorges auraient pu tout aussi bien se tourner vers l'un de ces opérateurs plutôt qu'Orange.

Ils sont tombés d'accord sur le fait qu'il est injuste en France d'apporter la fibre chez certains clients alors que d'autres n'ont même pas l'ADSL qui fonctionne correctement et rapidement.

Du coup la solution envisagée est, dans un premier temps, de fibrer les DSLAM (autrement dit l'équivalent téléphonique d'un poste de transformation) ce qui permettrait de **renforcer le débit ADSL** des lignes en cuivre.

Les contraintes réglementaires de l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes chargée de veiller sur l'organisation des télécoms en France) compliqueraient les choses, les autres opérateurs pouvant porter plainte contre Orange s'il y a une participation publique. Dommage car certaines infrastructures ont déjà été financées avec de l'argent public mais pour des raisons de concurrence déloyale elles ne peuvent être utilisées par l'opérateur (ce serait le cas des fourreaux installés à Boussières). Il est à noter que depuis des années, les gouvernements successifs font des promesses qu'ils ne tiennent pas mais construisent en plus un cadre législatif qui bloque les initiatives des collectivités locales.

Le fond du problème remonte à la privatisation de France Télécom et à l'ouverture de la concurrence. On aurait dû faire comme pour EDF, à savoir œuvrer pour la concurrence au niveau de la production et de la vente des services mais laisser un organisme unique pour la gestion de l'infrastructure. Autrement dit, on aurait dû créer un équivalent télécom d'ERDF. Le souci est que chaque opérateur télécom construit son réseau fixe et mobile, ce qui crée des doublons à certains endroits et des manques à d'autres.

À Vorges et à Busy le débit devrait devenir « normal » d'ici 1 an à 1 an et demi. Pour la commune de Boussières aucune échéance n'a été annoncée. Le maire et les conseillers municipaux en charge du dossier continueront à solliciter régulièrement les opérateurs et la CAGB.

Et si nous partagions un moment ensemble?

Dimanche 28 août, la commission Culture & Communication de la mairie vous proposera **une après-midi musicale dans la douce chaleur de l'été, au bord du Doubs...**

Nombre d'entre nous, petits et grands, seront prêts à reprendre le rythme d'une nouvelle année. Mais avant cela, nous vous invitons à venir écouter nonchalamment **le groupe « Mighty Worm » aux Papeteries**, vers l'aire de jeux.

Sur des airs d'hier à aujourd'hui, avec diverses sonorités, musique et goûter seront prêts à vous accueillir, juste pour partager un bon moment ensemble...

En attendant, bel été à tous.

Zéro pesticide, c'est mieux pour tout le monde !



Boussières et le SIVOM se sont engagés en 2015 dans un programme irréversible d'abandon total de l'usage des pesticides pour l'entretien de l'ensemble de ses espaces publics. Cette démarche, dont l'objectif est la protection des ressources en eau et la préservation de la biodiversité, est mise en œuvre avec le soutien actif de l'Agence de l'eau.

Les enjeux sont importants car il s'agit de préserver notre santé, éviter la dégradation de la nappe phréatique et favoriser la biodiversité. En bref, améliorer notre qualité de vie !

Zéro pesticide, c'est mieux pour tout le monde !

Changeons notre regard sur la commune...

La présence d'herbe en bord de trottoir ou le long d'un mur n'est pas synonyme d'un mauvais entretien. C'est simplement le signe d'une gestion différente de l'espace, où de nouvelles méthodes de désherbage sont appliquées. Ces méthodes raisonnées et sélectives n'auront pas les conséquences radicales et destructrices des pesticides. C'est pourquoi **il nous faut changer de regard, développer une autre culture du végétal dans la commune, et accepter la végétation spontanée.**



... de façon progressive

En 2016, les agents du SIVOM gèreront de manière différenciée les zones perméables (cimetière, allées et terrains en graviers ou sable) des zones imperméables (voirie, trottoirs, pavés).

L'objectif est d'arriver à zéro pesticide !

Le traitement chimique est certes plus rapide, plus facile et plus efficace dans le temps que les autres systèmes de traitement (manuel, mécanique, flamme...), mais **l'utilisation des pesticides fragilise notre écosystème en :**



- diminuant la qualité de l'air
- contaminant la nappe phréatique, notre source d'eau potable

- réduisant la fertilité des sols, ce qui atteint la faune, la flore et la biodiversité en général.

Une seule goutte de pesticide pur suffit à polluer plusieurs centaines de milliers de litres d'eau.

Une diffusion invisible

Seuls 10% des produits phytosanitaires atteignent leur cible. Le reste est disséminé dans l'environnement. Savez-vous qu'une seule goutte de pesticide pur suffit à polluer plusieurs centaines de milliers de litres d'eau ?

Les risques pour notre santé

On sait aujourd'hui que toute la chaîne du vivant est touchée par la toxicité de ces produits. Cette contamination passive **bouleverse nos ressources alimentaires** et conduit à une accumulation de substances chimiques dans l'organisme des animaux... et dans les nôtres !

Une réglementation que nous avons anticipée

Depuis 2008, notre commune et le SIVOM se sont engagés dans **une politique de réduction de l'utilisation des pesticides (75% de matière active en moins)**, avec des agents formés à l'utilisation de produits plus respectueux de l'environnement et à de meilleures méthodes d'application.

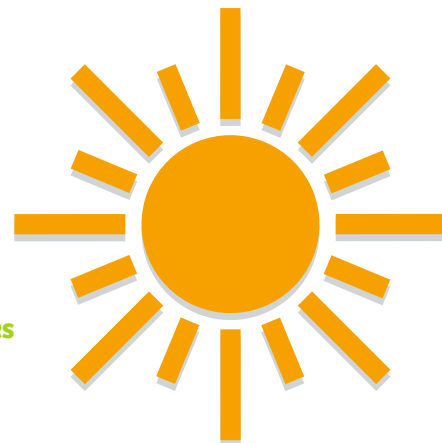
À partir du 1^{er} janvier 2017, les collectivités auront l'interdiction d'utiliser des pesticides pour l'entretien des espaces verts, des promenades, des forêts et des voiries.

Les agents du SIVOM continueront d'entretenir votre commune mais sans pesticide !

La gestion raisonnée de l'entretien des espaces communaux, plus respectueuse de la nature et des hommes, ne pourra se faire qu'avec votre compréhension.



Précautions à prendre en cas de forte chaleur



Malgré les basses températures de ce début d'été, il est possible que de fortes chaleurs surviennent. Nous renouvelons ces précautions.

Conseils pratiques

- > **Limitez la température de votre domicile**: fermez les volets et les rideaux des façades ensoleillées
- > **Maintenez les fenêtres fermées la journée**, ouvrez seulement tôt le matin et la nuit
- > **Évitez de sortir** pendant les heures chaudes
- > Passez au moins 2 à 3 heures dans **un endroit frais**
- > Si vous devez sortir, **portez un chapeau, des vêtements amples en coton**
- > **Refroidissez régulièrement votre corps**
- > **Buvez régulièrement**, au moins 1 litre et demi d'eau, par jour
- > Ne consommez **pas d'alcool**
- > Pensez à **prendre des nouvelles de vos voisins**, en particulier s'ils sont âgés ou handicapés

En cas de coup de chaleur, c'est **une urgence médicale, appelez le 15.**

Les symptômes qui doivent alerter sont les suivants: **fatigue, étourdissements, crampes, nausées, maux de tête, propos incohérents, convulsion...**

Nous incitons les personnes âgées et/ou fragiles et /ou isolées à se faire connaître en Mairie afin qu'une aide puisse leur être proposée en cas de canicule.

Si vous ou un membre de votre famille êtes concerné, vous pouvez venir vous inscrire directement à la mairie.

Projet Cure

Le « projet Cure » consiste en la création d'une nouvelle mairie et d'appartements destinés à la location. Le planning initial est à ce jour respecté.

Un appel d'offres a été réalisé auprès de cabinets d'architectes. 13 dossiers ont été reçus et examinés par un jury accompagné de l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage de la CAGB. 3 cabinets ont été sélectionnés sur des critères objectifs. Les 3 cabinets ont été reçus et audités par la commission afin de choisir celui qui entreprendra les études de conception, coordination et suivi des travaux ainsi qu'une assistance aux demandes de dossiers de subventions.

Le choix de l'équipe architecturale a été entériné au conseil municipal du 6 juin: il s'agit du **cabinet ARCHICREO, de Besançon.**

Compte-tenu de la réflexion en cours sur l'éventuelle fusion de communes, le dimensionnement définitif du projet mairie reste à affiner. Les études validées par l'Architecte des Bâtiments de France permettront de lancer les appels d'offres des entreprises début 2017 et **nous espérons une fin de travaux au 1^{er} trimestre 2018.** L'étude de faisabilité réalisée en 2015 estime le montant de ces travaux à 1,2 millions d'euros hors taxe.





Les Francas de Boussières

Accueil de loisirs vacances scolaires

Une vingtaine d'enfants ont été accueillis à l'accueil de Loisirs de Boussières pendant les vacances scolaires d'hiver et de printemps; les activités proposées étaient articulées autour des thèmes du «chocolat» et de «Harry Potter». Les enfants ont donc réalisé de nombreuses recettes autour du chocolat, ils sont également aller visiter la chocolaterie «le Criollo»; ils ont aussi concocté de délicieuses potions magiques, jeté quelques sortilèges et sont partis en promenade dans la forêt «magique».

Cet été l'accueil de Loisirs sera ouvert aux enfants de 3 à 12 ans du 6 au 29 juillet ainsi que du 22 au 31 août.

Pour tout renseignement concernant les vacances scolaires, veuillez contacter le 06 82 94 17 57.

Accueil périscolaire / restauration scolaire

Les enfants scolarisés à Boussières sont accueillis à «la cabane des Loulous» le matin de 7 h 30 à 9 h, le midi de 12 h à 14 h, et le soir de 17 h à 18 h 30. Divers jeux et jouets sont à disposition des enfants pendant ces temps d'accueil et des activités variées sont également mises en place tout au long de l'année (bricolages, peintures, jeux collectifs, etc.).



Temps d'activités péri-éducatives (TAP)

Diverses activités éducatives et ludiques sont mises en place lors des Temps d'Activités Péri-éducatives qui se déroulent les mardis et vendredis de 15 h 30 à 17 h. Cette année, **75 enfants ont participé à ces temps et ont eu le plaisir d'être initiés à la musique** (intervenant de l'école de musique le CAEM), à la protection de la nature et de l'environnement (intervenant de l'association TRI à Quingey), ainsi qu'à la pyrogravure, à la couture, au scrapbooking, à la cuisine, au perles à souder, au jardinage... Ils ont également créés leurs propres jeux de société, leur «doudou», leurs bijoux en pâte Fimo, et diverses créations à la manière de tel ou tel artiste...

Un programme tout aussi enrichissant attend les enfants dès la rentrée de septembre!

Des dossiers d'inscription pour la rentrée de septembre sont disponibles en mairie.

Pour tout renseignement concernant l'accueil périscolaire, la restauration scolaire, ou les Temps d'Activités Péri-éducatives:

Directrice de l'accueil périscolaire:
Samia COQUET - 06 08 75 17 43 ou 03 81 56 51 98
francasboussieres@yahoo.fr

Beau programme enneigé au Mouv'ados pour les vacances d'hiver

Du 14 au 26 février, le Mouv'Ados a permis à 51 jeunes de profiter des vacances hivernales.

Lors de la première semaine, un séjour à la neige dans le Jura a permis à 9 jeunes (dont 6 boussiérois) de découvrir des activités sous la neige et le froid telles que **le ski de fond, le ski de descente, le biathlon, le saut à ski, la luge**. Ils ont également visité **le parc polaire** à Chaux-Neuve. Les jeunes étaient hébergés dans un chalet à Chaux-des-Crotenay. Tous les soirs, l'équipe leur a proposé des animations afin qu'ils s'amuse et passent de bonnes vacances.



▲ Sortie raquettes

> Vous pouvez aller voir en images les aventures des jeunes lors de ce séjour sur le site internet : www.francas25sejourneige.jimdo.com

< Biathlon

Pour la deuxième semaine, quatre journées d'activités intenses étaient proposées. Une semaine sous le signe de l'amusement, la gourmandise et des sports d'hiver. 43 jeunes ont profité de cette semaine enrichissante avec au programme: **patinoire, bowling, initiation curling** encadrée par le club de Curling de Besançon, **initiation avec des chiens de traîneau** vers Rochejean avec l'attelage de la Roche Percée, **atelier Master Chef** avec la réalisation d'un repas complet par les jeunes, **repas conviviaux et cinéma...**



▲ Sortie chiens de traîneau



▲ Bowling / repas à la pizzeria



▲ Atelier Masterchef



▲ Initiation curling



Au Mouv'Ados, cet été, c'est du Fun à Gogo

Activités pour les jeunes du village âgés de 11 – 17 ans

Du 6 au 29 juillet 2016 et du 22 au 26 août 2016

Du Mercredi 6 juillet au Vendredi 8 juillet		Lundi 11 juillet	Mardi 12 juillet	Mercredi 13 juillet		
FUTUROSCOPE (24 places) 		Karting (15 places) 	Swingolf ou Footgolf et complexe aquatique (8 places) 	Aquatorpille (12 places) 		
Vendredi 15 juillet	Lundi 18 juillet	Mardi 19 juillet	Mercredi 20 juillet			
Pétanque / Barbecue (12 places) 	Sensibilisation Handisport (12 places) 	Soirée Jeux et Plancha (12 places) 	Métabief : Accrobranche et Gliss'Bouée (20 places) 			
Judi 21 juillet	Vendredi 22 juillet	Du Lundi 25 au Vendredi 29 juillet				
Initiation Moto (10 places) 	Aquaparc Isis à Dole (16 places) 	Séjour à la base nautique de Bellecin Tarif : 200 €				
Lundi 22 août	Mardi 23 août	Mercredi 24 août	Judi 25 août	Vendredi 26 août		
Prépa Festi'Jeunes et Sortie Cinéma (12 places) 	Canoë (8 places) 	Sortie Dijon : Bowling / McDo / Escape Game (8 places) 	Soirée Pizza et Retro Gaming (8 places) 			

Pour plus d'informations (Inscription, Places disponibles, Horaires, Tarifs...), n'hésitez pas à contacter :

ANTONIO Florian
 Directeur Francas Mouv'Ados
 Tél.: 06.70.91.62.17

Mail :
 Florianantonio.lesfrancas@hotmail.fr

Site internet:
 www.mouvados.fr



Conseil Municipal des Jeunes : de l'énergie et des idées pour la commune

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est élu pour 2 ans. Ils sont 6 en 2016 suite au déménagement d'Alexandre Auffret. Alice, Charlotte, Hugo, Lazare, Maëlis, et Matis, âgés de 11 à 14 ans, finissent leur mandat à l'automne 2016.

Retour sur les actions qu'ils ont menées cette année: Après-midi jeux de société, nettoyage de printemps, tournoi multisports, carte jeunes et restos du cœur.

Les jeunes sont également chargés d'étudier avec Frédéric Zerjal et Agathe Valladont la faisabilité du remplacement du toboggan à l'école maternelle. Ce projet sera finalisé en fin d'année.

Quand la Maison des Loups se prête aux jeux...

Le 20 mars dernier, sur invitation du CMJ, 50 Boussiérois sont venus partager un moment convivial à la MDL. Ils ont pu découvrir et jouer aux nombreux jeux de société apportés par Damien Bonnet de Culture jeux.

Le jeu de société, c'est s'amuser tout en respectant des règles. Sans limite d'âge, il s'agit parfois d'être rapide, stratège ou de savoir observer. S'il y a des gagnants et des perdants, ce qui compte c'est aussi et surtout d'être présent et de participer.

**Une après-midi joyeuse...
à renouveler l'année prochaine?**

Des jeux pour tous les âges >



▲ Jeux à 2... ou à 10!

Le nettoyage de printemps : un état d'esprit

Au printemps, de nombreuses familles font le grand ménage dans leur maison. Elles vident les tiroirs, trient et se débarrassent de ce qui les encombre. Les déchets vont à la poubelle et les objets recyclables sont mis de côté. Quand la remorque est pleine, destination la déchetterie.

Mais certaines personnes n'empruntent pas ce chemin « classique ». En voiture, elles ouvrent leur fenêtre et propulsent leurs déchets à l'extérieur. À pied, elles laissent leurs traces personnelles. Un sac poubelle par-ci, une bouteille par-là... Ni vu ni connu, elles continuent leur chemin...

Qu'est-ce qui explique ce geste ? Une pulsion malade ? Le besoin de marquer son territoire ? Une certaine idée du don de soi ?

Une fois l'an, au printemps donc, un groupe de jeunes gens motivés et habillés en jaune se réunit et ratisse les sentiers pour nettoyer. On peut être surpris de ce qu'on découvre alors. Outre les habituels mégots et canettes, on tombe sur des couches sales, des outils, de la litière pour chat. La liste est longue. Mais est-ce à la nouvelle génération de compenser les comportements des autres et notamment de leurs aînés ? Ne vont-ils pas finir par se décourager et ne plus venir à ce rendez-vous annuel ? C'est le risque à courir. S'ils sont conscients qu'on ne change pas les gens, ils gardent tout de même quelques espoirs...



▲ Sacs poubelles déposés en bord de route



▲ Des objets « oubliés » incongrus



Renouvellement du CMJ en septembre : dépose ta candidature !

Tu as entre 12 et 15 ans, tu disposes d'un peu de temps libre, tu aimes prendre des initiatives et travailler en groupe, tu as envie de participer à l'organisation d'événements à Boussières en lien avec la jeunesse, la citoyenneté et l'intergénérationnel ?

Participe aux prochaines élections en proposant ta candidature, avec l'accord de tes parents !

La commune communiquera la date des élections dans un prochain P'tit Loup.

Tournoi multisports : une belle tradition

Ce tournoi est, sans aucun doute, un événement attendu par les jeunes de 10 à 17 ans. Le 28 mai, ils étaient 57 inscrits ! Belle performance sportive !

Un tournoi au top

Le CMJ propose un tournoi multisports tous les ans depuis l'inauguration du stade. Des parents et adolescents Boussiérois sont venus aider les animateurs. Tous à leur poste, ils ont assuré comme des chefs l'organisation des équipes (un merci tout particulier au duo Bruno-Mathieu), l'arbitrage (Jérôme et Alexandre), la buvette, l'ambiance musicale, les remises de médailles et le rangement. Le tournoi s'est déroulé sans encombre de 14 h à 17 h 30, sous le soleil et dans la bonne humeur générale.



Une participation élevée, notamment des filles

9 équipes de jeunes âgés de 10 à 13 ans et 4 équipes de 14 à 17 ans ont été constituées. Plus nombreuses que les années précédentes, les filles ont bataillé ferme au foot et au hand, mais aussi au jeu de pétanque et de basket en lancer-francs. Bravo les sportives.

De belles photos de « famille »

Les équipes FFHB, Quatuor de choc, Les Vainqueurs et Yazouka ont raflé les coupes. Comme l'année dernière, les sportifs, tous médaillés, se sont prêtés au jeu des photographes. La preuve en image.



Un coup de pouce aux Restos du Cœur avec la Carte Avantages Jeunes

Grâce à la carte Avantages Jeunes on peut avoir des réductions. On peut aussi faire un geste citoyen envers les personnes qui n'ont plus rien. Le CMJ a rencontré des bénévoles des Restos du Cœur du Doubs pour avoir plus de détails.

Un bel échange

Le 8 juin, Alice, Charlotte et Maëlys, du CMJ, avaient rendez-vous à Miserey-Salines. C'est là que se trouve l'entrepôt des Restos du Cœur du Doubs. Bernard Guyon, bénévole depuis 5 ans et responsable départemental depuis 1 an et Marcel Guillaume, bénévole depuis 3 ans les ont accueillies chaleureusement. Pendant 1h30, ils ont répondu à leurs questions, sous le regard bienveillant de Coluche.



Questions-réponses

Qu'est ce qui vous a motivé à être bénévoles aux Restos du Cœur ?

La première motivation c'est **d'apporter de l'aide aux personnes les plus démunies. Se rendre utiles** alors qu'on est en retraite. Puis on a découvert une bonne ambiance générale. On est tous des vrais bénévoles. On ne gagne rien. Il n'y a pas véritablement de hiérarchie. On ne parle ni politique, ni religion.

Combien y a-t-il de bénévoles ?

En 2015, on comptait 68 000 bénévoles en France. Pour le Doubs, nous sommes 717.

Pour devenir bénévole, c'est simple. Il faut être motivé et majeur. On essaie pendant 3 mois puis on signe une charte d'engagement. Ce sont principalement des personnes retraitées car plus facilement disponibles.

Combien de personnes bénéficient des Restos du Cœur ?

L'an dernier **814 295 repas** ont pu être assurés au niveau national. Dans le Doubs, **7700 personnes**

sont inscrites dont **380 bébés**. Après l'inscription, on vérifie leur situation, leurs revenus. Parmi les bénéficiaires, **il y a beaucoup de familles monoparentales**, des hommes ou des femmes divorcés. On a aussi **des jeunes qui font des études longues** et ne reçoivent plus de bourses mais aussi **des personnes plus âgées qui disposent d'une trop petite retraite**. Cette dernière catégorie a d'ailleurs tendance à augmenter.

Les sans domicile fixe viennent-ils aussi dans les centres ?

Non, ils ne viennent pas car on ne donne pas de repas tout prêt et chaud. Or ils n'ont pas de quoi faire la cuisine. En plus, si nos centres sont desservis par les transports en commun, beaucoup de SDF ne peuvent les prendre car beaucoup ont des chiens. Mais d'autres associations les aident, notamment des infirmières et des vétérinaires.

Comment les Restos du Cœur sont-ils organisés ?

Il y a une plateforme à Paris qui recueille toute la **nourriture** et on nous livre 3 fois par semaine, ici, à l'entrepôt. On a des chauffeurs bénévoles qui desservent **les 11 centres du Doubs dont 2 à Besançon**. On va aussi chercher des produits non vendus dans certains commerces. On récupère des **produits non alimentaires comme des vêtements, des chaussures en bon état ou du matériel de puériculture** pour les bébés.



**L'année dernière,
on a pu organiser un Noël
et distribuer 3 cadeaux neufs
à chaque enfant.
C'était un très beau moment.**

Avec quel argent fonctionne l'association ?

On fonctionne principalement grâce aux dons de particuliers. Mais aussi de la Région, des communes, des départements et des sponsors. Une fois par an, on organise une collecte dans certaines grandes surfaces partenaires. Des bénévoles s'occupent du démarchage pour obtenir les autorisations.



Les Franc-Comtois sont-ils généreux ?

Dans le Doubs, on reçoit 125 000 euros de dons des particuliers et on récolte 97 tonnes de nourriture lors de la collecte. C'est beaucoup et cela se maintient malgré la crise. On a d'ailleurs besoin de plus de bénévoles pour la récolte. Toute personne est la bienvenue, même les enfants accompagnés de leurs parents. On rappelle aussi que si on donne par exemple 100 euros, 75 euros sont déductibles des impôts.

Et le concert des enfoirés, ça vous apporte quoi ?

Les bénévoles peuvent assister au spectacle, mais bien sûr, ils paient leur place ! Les artistes ne sont pas payés. Leurs frais sont justes remboursés. Les produits dérivés, les CD nous apportent au final 17 % du budget annuel national, ce qui n'est pas négligeable.



Sans Coluche,
ça n'existerait pas,
Sans vous,
Ça n'existerait plus...

NOS BESOINS

Produits pour bébés

Couches, lait maternisé, biberons,
produits de soins...

Produits d'hygiène

Shampooing, gel douche, dentifrice...

Produits alimentaires

Boîtes de conserves

Biscuits, chocolat en tablette,
Café, cacao, confiture, miel
Huile, sucre...

Merci de votre générosité

Pour tout autre don : 03 81 41 92 11

Quels types d'aides apportez-vous ?

Si les personnes répondent aux conditions, elles peuvent venir 1 à 2 fois par semaine. On leur assure de la nourriture pour 6 repas. Mais on peut aussi les aider à trouver un emploi. Certains bénévoles sont coiffeurs, d'autres les accompagnent pour les démarches administratives et sociales ou pour bénéficier de soins. Il y a aussi des cours d'alphabétisation, des sorties culturelles. On peut faire des micro-crédits jusqu'à 3 000 euros. L'année dernière, on a pu organiser un Noël et distribuer 3 cadeaux neufs à chaque enfant. C'était un très beau moment.

Comment est venue cette idée avec la carte Avantages Jeunes ?

Cette action existe depuis 5 ans. Elle est organisée en partenariat avec la Région et le Crédit Mutuel. Cela nous apporte 8 000 euros à partager entre les 4 départements. Plus on reçoit de coupons, plus on a d'argent. Donner le coupon du livret accompagnant la carte Avantages Jeunes est donc très important.

Contact : Bernard Guyon

Les Restaurants du Cœur du Doubs

Chemin des trois Croix - Miserey-Salines

Tél. : 03 81 41 92 11

Mail : ad25.siege@restosducœur.org

Carte Avantages Jeunes

On ne change pas trop les bonnes habitudes...

Aussi la mairie poursuit-elle sa politique enfance-jeunesse en offrant la carte Avantages Jeunes à tous les boussiers nés entre le 1^{er} janvier 1999 et le 31 décembre 2006.

Cette carte, mise en place par le CRIJ (Centre Régional d'Informations Jeunesse) offre des possibilités de réduction ou de gratuité auprès de nombreux prestataires dans différents domaines: sports, culture, loisirs... Pour plus d'informations vous pouvez vous connecter sur www.jeunes-fc.com où vous trouverez de nombreuses informations tout au long de l'année.

Ces cartes seront disponibles en mairie à partir de septembre pour les personnes qui auront rempli et retourné le formulaire ci-contre. Mais cette année, nos jeunes élus du CMJ ont eu l'idée de proposer une nouveauté: en contrepartie des nombreux avantages reçus grâce à la carte Avantages Jeunes, les jeunes sont incités à faire **une action de solidarité**.

Lors du retrait de la carte, il vous sera demandé de **remettre immédiatement en mairie le coupon destiné aux Restos du Cœur, accompagné d'un don matériel (jeux, jouets, matériel pour bébé, produits de toilette, savon, dentifrice)**. La remise de ce don et du coupon permettra ainsi la distribution de repas supplémentaires aux Restos du Cœur.



DEMANDE DE CARTE AVANTAGES JEUNES

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

Adresse:

Téléphone:

Coupon à retourner à la mairie impérativement **pour le 6 août 2016**.

Joindre une copie de la carte d'identité, une copie d'un justificatif de domicile et une photo d'identité originale.



Actualité De la fleur au fruit...

Ces neufs derniers mois ont encore été marqués par une activité intense et une progression de notre association.

Nous avons complété les plantations au verger éducatif de Boussières qui compte à présent **55 arbres fruitiers d'essences diverses** comme des pommiers, pêchers, pruniers mirabelliers. Ces arbres comprennent différents types de mise en forme : gobelets, palmettes, haies fruitières. Il est encore envisagé la plantation de poiriers en palmettes.

Nous avons fait l'acquisition, sur la commune de Torpes à la Piroulette où nous entretenons déjà 3 vergers, d'un nouveau terrain. Il permettra en octobre 2016 la **plantation de pommiers en haies fruitières d'environ 160 arbres nous permettant de diversifier les espèces récoltées.**

Du côté de l'atelier de distillation, nous ne sommes pas resté inactifs non plus. Au mois de mars, nous avons installé **un nouvel alambic** venant compléter celui acquis il y a 4 ans. À passe directe comme le précédent, il a une capacité de 45 litres. Il possède en plus un catalyseur ; il permettra de réaliser les eaux de vie préparées par macération (framboises, fraises, cassis, cassis, sorbiers, houx par exemple), il sera aussi utile pour les récoltants ayant de petites quantités de mous (15 à 45 litres). Pour respecter la réglementation nous avons aussi été amenés à **racheter l'alambic communal** à la commune de Boussières.

Comme tous les ans, l'atelier de pasteurisation n'a pas chômé. **Nous avons traité 64 tonnes de pommes permettant de réaliser 38 000 litres de jus ; 9,3 tonnes provenaient de nos vergers, le reste apporté par 307 récoltants issus de 73 communes.** Cette activité a nécessité **2050 heures de bénévolat.**

La taille des arbres fruitiers s'est déroulée du 25 janvier au 19 mars avec le week-end du 13 mars, une initiation à la taille dispensée par notre ami François Kempf, président



des arboriculteurs du Haut-Rhin.

A l'atelier de distillation nous avons dû nous adapter au nouveau règlement ; la campagne étant à présent ouverte du 1^{er} septembre au 31 août au lieu du 1^{er} octobre au 30 avril, avec la possibilité d'enlever les alcools à partir de 18 h au lieu de 19 h. Pour l'instant nous avons accueilli **45 bouilleurs de cru sur 40 journées de distillation**, ce qui a demandé 516 heures de bénévolat.

Nous continuons à **ouvrir l'atelier de pasteurisation le 1^{er} et le 3^e samedi de chaque mois de 10 h à 12 h pour la vente de jus de pommes en bouteilles de 1 L ou en bag in box de 3 L**, conditionnement très apprécié pour sa possibilité de garde plus longue après ouverture.

Comme vous pouvez le constater, nous ne pouvons que nous féliciter du dynamisme de notre association qui attire de nombreuses personnes sur notre commune.

Gérard RETROUVEY et les adhérents



L'APE de Boussières au service de vos enfants !

Vous avez sûrement déjà entendu parler de L'APE de Boussières, ou alors, vous allez en entendre parler... Mais savez-vous ce qui se cache derrière ces 3 lettres ?

L'APE, ou Association des Parents d'Elèves de Boussières, est composée de nombreux adhérents qui élisent un bureau de 5 membres:

- > M^{me} Emilie Julien : Présidente
- > M^{me} Aurélie Holtz : Vice-présidente
- > M^{me} Karine Priest : Trésorière
- > M^{me} Sophie Mac et M. Cédric Cheviron : Secrétaires

Le rôle de L'APE est d'**œuvrer pour le bien-être et l'épanouissement de vos enfants à l'école**. Elle représente les parents d'élèves en participant à diverses réunions tout au long de l'année.

Le but de L'APE est de récolter des fonds afin de financer les activités des enfants à l'école. Toutes les actions menées par L'APE ont été, et seront, rendues possibles grâce aux bonnes volontés qui s'investissent dans ces projets.

Sachez que **toutes les aides, même les plus petites, seront les bienvenues.**

Pour l'année 2015/2016, plusieurs actions ont eu lieu, notamment: **la bourse aux jouets, la vente de fleurs d'automne, le marché de Noël, le carnaval des enfants, la tombola de Pâques, la vente de mug, la vente de fleurs de printemps, la fête de l'école...**



Tous les parents d'enfants scolarisés à Boussières peuvent adhérer à L'APE, quelle que soit la période de l'année, pour la modique somme de 6€. De même, tous les parents, adhérents ou non, peuvent assister aux **réunions publiques** organisées au cours de l'année.

Toute l'équipe de L'APE vous attend donc nombreux lors de sa prochaine réunion de rentrée dont la date vous sera communiquée ultérieurement.

L'APE de Boussières

La transfusion sanguine



La transfusion sanguine est indispensable et vitale dans le traitement de nombreuses pathologies telles que les leucémies, l'hémophilie, les maladies infectieuses...

La transfusion est également essentielle pour les hémorragies importantes lors d'accidents, d'opérations chirurgicales ou d'un accouchement.

Or, **aucun produit n'est capable de se substituer au sang humain**. Le don de sang constitue donc la seule alternative possible. Il est irremplaçable et indispensable pour sauver des vies.

Faire don de son sang est un acte généreux, solidaire et responsable, permettant de **venir en aide, chaque année, à plus d'un million de personnes**. Chacun d'entre nous peut, un jour, avoir besoin de bénéficier d'une transfusion.

Il est primordial de pouvoir continuer à collecter sans discontinuer.

Venez nous rejoindre lors des collectes à la Maison des Loups...

- > Mardi 12 juillet
- > Mardi 13 septembre
- > Mardi 6 décembre



L'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de Boussières et Environs



L'actualité des Richets



Association
LES RICHETS

Cette année encore, Les Richets se sont mobilisés et vous ont proposé des activités sportives ponctuées de quelques temps forts comme la soirée dansante, le Loto ou le Vide Grenier.

Nous avons eu le grand regret d'annuler plusieurs manifestations, faute d'inscription. Mais nous ne voulons pas rester sur ces échecs et continuons avec la même énergie à vous proposer des animations et événements de qualité.

Bien que toujours aussi motivés par cette vie associative, nous avons toujours besoin de renfort et de bénévoles pouvant apporter de nouvelles idées mais aussi leur envie, tout comme nous, de faire vivre Les Richets et de rythmer la vie de notre commune.

Fondamentalement bénévoles, Les Richets dépendent de la disponibilité et de la motivation de ses membres.

Nous accueillons toutes les bonnes volontés qui ont du temps à nous accorder, même ponctuellement... Alors rejoignez-nous !

Le Bureau des Richets



▲ Florilège de petites danseuses



8 mai

Comme tous les ans, la commémoration de la capitulation allemande du 8 mai 1945 a été célébrée à Boussières.

En présence des deux porte-drapeaux des Anciens Combattants, de Monsieur Astric, maire de Boussières et de Monsieur Gauchet, président de la section boussiéroise de l'AFCAC, ainsi que de l'harmonie municipale et d'un détachement du SDIS, les messages de Monsieur le Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire et du président régional de l'AFCAC ont mis l'accent sur la nécessité de ne pas oublier



les sacrifices consentis par nos anciens en cette période de notre histoire qui voit justement ressurgir des violences et des guerres un peu partout dans le monde.

Un de ces messages a été lu par Hugo Priest, élu du Conseil Municipal des Jeunes. Les Anciens Combattants, s'associant à la population de Boussières, tiennent particulièrement à le remercier en la circonstance.

La section des Anciens Combattants

Comité des fêtes

COMITÉ
DES FÊTES
DE L'AN 2000
ABBANS-DESSUS, BOUSSIÈRES, BUSY, TORPES ET VORGES

Voici les rendez-vous que nous vous proposons d'ici la fin de l'année, pour passer des moments festifs et de partage...

Feux d'artifice et bal du 13 juillet

Les Feux seront tirés le 13 juillet au soir. Pour rappel et afin d'offrir à tous les habitants un spectacle digne des grandes villes, chaque commune partenaire participe au coût de ce feu et le solde est pris en charge par le Comité. Cette année, la société La boîte à rire a été choisie pour nous proposer un spectacle pyrotechnique à la hauteur de nos espérances. Marco Animation 25 mettra, cette année encore, son savoir-faire et son dynamisme à votre service pour l'animation, la sonorisation. Nous vous donnons rendez-vous le 13 juillet 2016 vers 22h, en lieu et place du stade de Busy.



© P. Guyon

Souper dansant : fondue géante le 1^{er} octobre



Après information auprès des différentes communes, la date retenue est finalement le 1^{er} octobre pour un souper dansant avec fondue géante, à la Maison des Loups de Boussières.

Nous avons fait appel à un traiteur jurassien spécialisé dans la fondue géante. Ce repas sera **sur réservation uniquement**. L'orchestre « Ensemble CALYPSO », renommé MARIE et RAPH, a été retenu pour assurer l'animation de la soirée.

Nous vous informerons par flyer du coût de la soirée, repas et orchestre compris, ainsi que des modalités de réservation. Alors surveillez vos boîtes aux lettres dès la rentrée !



Assemblée générale de janvier 2017

La prochaine Assemblée Générale de notre association aura lieu **courant janvier 2017**. Nous ne manquerons pas de vous donner la date exacte lors de la parution du Grand Loup Hiver 2016-2017. **Tous les bénévoles y sont invités**. Toute bonne volonté sera la bienvenue.

La montagne, ça vous gagne... La mer, ça vous désaltère... La campagne, ça vous calme...
Bonnes vacances à vous tous, à bientôt !

Téléthon

Un mot de Laurence Tiennot-Herment, Présidente de l'AFM- Téléthon :

Je suis particulièrement heureuse de partager avec vous le **résultat final du Téléthon 2015 : 93 850 778 euros** soit une collecte en hausse de 1% par rapport à l'édition 2014 ! Ce résultat exceptionnel, obtenu dans le contexte très difficile du début du mois de décembre, est le fruit d'une alchimie collective qui rassemble familles, bénévoles, chercheurs, donateurs, partenaires, artistes, animateurs et équipes de France Télévisions. Il démontre la capacité unique du Téléthon à mobiliser les énergies les plus diverses pour atteindre un objectif commun : changer l'avenir de nos enfants et permettre à la nouvelle génération qui naît aujourd'hui de connaître le sens du mot « guérir »... Nous savons que, pour des raisons de sécurité, certains ont dû à la dernière minute revoir l'organisation de leur manifestation ou la reporter. Et pourtant le résultat est là, exceptionnel : **près de 20 000 animations organisées dans toute la France ! Au nom des malades et des familles, merci infiniment !**

AFM TÉLÉTHON  **2 ET 3 DÉCEMBRE 2016**
INNOVER POUR GUÉRIR

LE COMITÉ DES FÊTES DE L'AN 2000

ET BAD IN TORPES ORGANISENT

LES 24 H DU BAD'

Édition 2016

Ce résultat, nous vous le devons, à vous bénévoles dont l'engagement sans faille et l'efficacité ont permis de fédérer toutes les générations.

Fort de votre participation et en étroite collaboration avec le club de Badminton de Torpes, le Comité des Fêtes s'engage dans le défi de cette **30^e édition du Téléthon**. Nous sommes tous prêts, droits dans nos starting blocks ! À bientôt donc, pour cette **2^e édition des 24 h de Bad**, nous comptons donc sur votre mobilisation et vous donnons rendez-vous les 2 et 3 décembre prochain !

Vétérans du foot... mais actifs !

Je profite de la tribune qui m'est offerte pour rappeler aux habitants de Boussières qu'il existe une équipe de foot pour les vétérans. Et plutôt active avec ça, jugez donc : **nous jouons une bonne vingtaine de matchs tous les ans et nous avons régulièrement des entraînements pour parfaire notre fameuse condition physique**. Je parle d'entraînement, mais je devrais dire que ce sont des rendez-vous conviviaux, car la 3^e mi-temps n'est jamais loin...

Vétérans, ça fait un peu péjoratif en rapport à de glorieux anciens, je préfère parler de **joueurs de 35 à 55 ans** qui se retrouvent régulièrement selon leur disponibilité pour ces matchs et entraînements. Difficile pour quelqu'un de sympathique, social et sportif de ne pas s'entendre avec les nombreux joueurs déjà en place.

C'est pourquoi je lance une invitation... Les entraînements ont lieu **le vendredi soir pendant l'année**, voire le dimanche matin pendant les trêves estivales et hivernales. Pour

les personnes qui seraient intéressées, merci de contacter notre président Georges Cau au 06 95 72 69 30.

Pour information, je rappelle que nous organisons **un concours de pétanque** tous les ans à la rentrée. Cela nourrit notre cagnotte qui sert à financer maillots, repas, gaz, assurance, etc. Cette année, il aura lieu au stade de Boussières **le samedi 3 septembre, à partir de 14 h**.

Merci à tous de m'avoir lu et bonnes vacances à l'ensemble de la commune, en espérant fêter la victoire de la France à l'Euro !

Carnaval de l'école

En ce début de printemps, chevaliers, princesses, clowns, chinoise, super héros et autres monstres s'étaient donné rendez-vous pour envahir notre cour d'école élémentaire. Ils avaient tous très fière allure, posant volontiers devant leurs enseignants juste histoire de passer un bon moment ensemble.



La nature en fête à Boussières

Le 22 mai, la manifestation organisée par la commune et la CAGB a réuni une soixantaine de marcheurs. Ancolies, asperges sauvages et oiseaux en tout genre ont ravi les promeneurs et les animateurs.

Un partenariat fructueux



Suite au succès de la journée associant balades et culture organisée en 2014 pour les 50 ans de la bibliothèque, la commune a souhaité proposer un nouveau rendez-vous aux marcheurs. Cet événement s'inscrit dans le cadre de la semaine de **la fête nationale de la nature et de la charte paysagère** signée avec la CAGB. Les conseillers municipaux ont travaillé avec Marie Nocus, apprentie sur le paysage de la vallée du Doubs à la CAGB et accompagnée par Cécile Piganiol. Ils ont notamment cherché des animateurs susceptibles de partager leur savoir et leur passion sur la flore et la faune. Sabrina Clément, bénévole à la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), Maïté Lhuissier et Leïla Mathieu, en formation au centre de Montmorot en Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales en agrobiologie ainsi que l'équipe de l'association «de la fleur au fruit» ont répondu présents.



Un programme à la carte

Les promeneurs pouvaient choisir entre deux itinéraires récemment balisés: le sentier du ruisseau et celui des Richets. Le premier groupe a commencé sa marche vers 9 h et le second après le repas à 14 h. **Chaque balade a duré environ 3 h.** Entre chaque promenade, les groupes ont visité le verger communal et sa collection d'arbres fruitiers.

60 personnes au RDV



Malgré une météo instable, nous avons accueilli 45 personnes le matin et 15 l'après-midi, venues de Torpes, Busy, Besançon, Boussières ou encore de Montfaucon





Marcher tout en apprenant : un heureux mixage.



Sabrina Clément, bénévole à la LPO nous a initiés au chant des oiseaux. Équipée de sa longue vue, elle a guetté les oiseaux de notre région. Le groupe du matin a ainsi pu admirer le milan noir (*Milvus migrans*), rapace de taille moyenne à la queue échancrée.



▲ Lierre terrestre



▲ Feuilles de hêtre et de charme



Sur le parcours, Maïté Lhuissier et Leïla Mathieu, spécialisées dans les plantes aromatiques et médicinales nous ont appris à différencier certaines espèces ou arbres grâce à l'observation, au toucher et au goût. On ne confondra plus, c'est sûr, le bugle rampant avec le lierre terrestre, ni le lamier jaune avec l'ortie. On sait main-

tenant distinguer sans aucune difficulté le charme du hêtre, deux espèces dont le tronc se ressemble et dont les feuilles ont la même forme. Un moyen mnémotechnique à retenir pour nous y aider : « Le charme d'Adam c'est d'être à poil ». En effet, la feuille de charme est denticulée (à dents) alors que le bord de la feuille du hêtre est lisse avec de petits poils.



Les promeneurs ont aussi pu découvrir la vesse, la berce ou encore la raiponce en épi.

De précieux conseils pour faire face à toutes situations

Grace aux vertus de certaines plantes, les participants savent à présent calmer leur soif en consommant modérément mais sûrement des feuilles d'Oxalys (petite oseille) ou encore stopper un saignement en frottant leur peau avec les feuilles de ronces. Certains marcheurs ont pu récolter des asperges sauvages.



Après la marche, les promeneurs ont **soulagé leurs pieds endoloris avec des feuilles de plantain, à placer délicatement entre la peau et la chaussette.** Ils ont appris à préparer un **macérat de pâquerettes pour protéger leur visage du temps qui passe.** Grâce aux recettes végétales des animatrices, ils pourront préparer un **pesto à base d'ail des ours.**



Savoir greffer et tailler pour récolter



de Boussières, en empruntant le chemin montant vers la forêt. Gérard Retrouvey et son équipe ont partagé **leur passion des arbres fruitiers et notamment des techniques de greffe.** Un arbre formé en palier est idéal pour un petit espace et permet d'obtenir de nombreux fruits. Collecter les pommes dès le mois d'août limite leur détérioration.

Petits et grands, promeneurs du dimanche ou sportifs confirmés, novices ou expérimentés garderont en tête cette belle journée. Ils sont convaincus d'une chose : la nature est drôlement bien faite !



L'association « De la fleur au fruit », qui fédère de nombreux adhérents, était présente sur la journée au verger communal. Pour rappel, ce verger est placé juste après le cimetière



Recette du pâte végétal

INGRÉDIENTS :

250 g de champignons
250 g de plantain, ou ortie
100 g d'olives noires
10 cl d'huile d'olive
100 g de levure maltée
Pain sec complet mixé en chapelure (épeautre, petit épeautre)

Couper les champignons, mixer avec un peu d'eau. Puis les faire suer avec les plantes dans une poêle pour les attendrir. Mixer les olives et les intégrer aux champignons. Ajouter l'huile d'olive, la levure maltée, et le pain sec mixé. Malaxer le tout pour obtenir un mélange épais. Mettre dans un moule carré et placer au frigo sans cuisson.

Des nouvelles de la caserne des pompiers de Boussières

LES PORTES OUVERTES DU 4 JUIN

Une fenêtre météo favorable était la bienvenue pour les portes ouvertes 2016 qui ont remporté un franc succès.

Les gestes à adopter en cas d'accident domestique (feu de friteuse ou bouteille de gaz) et **l'utilisation d'un extincteur** ont été très appréciés par le public.

Le public a également découvert **l'Appareil Respiratoire Isolant** que les pompiers utilisent lorsqu'ils pénètrent dans un endroit où il y a un risque d'intoxication (fumées, monoxyde de carbone...).

Enfin, les enfants se sont vu remettre des diplômes de pompier après **un parcours sportif**, avec utilisation d'une lance à eau.

Merci à vous de votre visite et pour votre participation.
Nous vous donnons rendez-vous en 2018 !

Bernard Bonnot et Alexandre Marguet



▲ Démonstration :
utiliser un extincteur



▲ Mini-formation
sur le défibrillateur





Graines de pompiers...



La relève est assurée !



Les nouvelles recrues

Clément Maxel de Vorges-les-Pins. Actuellement Jeune Sapeur Pompier, il a réussi son brevet de JSP. Il intégrera prochainement le centre de Boussières et suivra une formation complémentaire avant d'être opérationnel.

Annie Humbert de Montferrand-le-Château, après avoir passé avec succès tous les tests, est recrutée à compter du 1^{er} juin 2016 et débutera sa formation en juillet.

Le recrutement est toujours d'actualité. **Si vous êtes intéressé pour devenir sapeur pompier volontaire, vous pouvez contacter la caserne de Boussières** (1 chemin des Acacias) ou la mairie de Boussières (03 81 56 54 90).

Activité opérationnelle

Au 4 juin 2016, le centre de Boussières compte déjà **130 interventions**, contre 116 interventions au 4 juin 2015.

Parmi ces interventions de nombreux feux notamment sur les communes de Saint-Vit, Rancenay, Avanne et Larnod.

Cérémonie de passation de commandement

Le Lieutenant Bernard Bonnot, chef du Centre de Première Intervention de Boussières, **après avoir exercé pendant près de 40 ans avec passion ses missions de sapeur-pompier volontaire**, part en retraite. En effet, il a atteint la limite d'âge légal pour être sapeur pompier volontaire. En plus d'être pompier, Bernard aura exercé durant près de 30 années la fonction de chef de centre.

La cérémonie de passation de commandement aura lieu à l'automne 2016. Nous vous en reparlerons dans le prochain bulletin communal.



Permanences du service Autorisation du Droit des Sols

Vous avez un projet de construction ou de travaux ? Vous avez besoin de réponses à des questions sur le dossier à constituer ou sur les règles du Plan Local d'Urbanisme ?

Un instructeur du service Autorisation du Droit des Sols du Grand Besançon vous accueille à la permanence de secteur qui se déroule **tous les jeudis de 14 h à 17 h en mairie de Grandfontaine** pour préparer votre dossier d'autorisation.

Prévention bruits

Afin que chacun puisse profiter de la vie en extérieur pendant cette période d'été, nous vous rappelons que l'utilisation de matériels susceptibles de causer une gêne pour le voisinage n'est autorisée que :

- **les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,**
- **les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,**
- **les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.**

Recensement citoyen & journée de défense et citoyenneté



Le Ministère de la Défense informe de la modification de certaines dispositions du code du service national par la loi 2015-917 du 28 juillet 2015.

Ainsi, « Les Français âgés de moins de 25 ans doivent justifier de leur situation au regard de l'obligation de participation à la Journée défense et citoyenneté et non plus vis-à-vis du recensement pour être autorisés à s'inscrire aux permis de conduire, concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique ».

Par conséquent, ils ne peuvent plus présenter leur attestation de recensement pour justifier leur situation au regard du service national.

C'est pourquoi il est, plus que jamais essentiel que les jeunes se fassent **recenser dès leurs 16 ans** afin qu'ils soient convoqués à leur JDC à 17 ans.

Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est **réclamée pour toute inscription aux examens et concours** soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet **l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.**

Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs seize ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement.

La démarche à suivre est très simple : **il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.**

Plus d'information sur www.defense.gouv.fr/jdc et sur l'application mobile « Ma JDC » téléchargeable gratuitement sur smartphone.

2016

Jour de collecte **VENDREDI** déchets ménagers

Avanne-Aveney (secteur Avanne*) • Boussières • Busy
Montferrand-le-Château • Rancenay • Vorges-les-Pins

Recyclables
semaine
paire

2017

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER
V 1	L 1	J 1	S 1 39	M 1	J 1	D 1
S 2 26	M 2	V 2	D 2	M 2	V 2	L 2
D 3	M 3	S 3 35	L 3	J 3	S 3 48	M 3
L 4	J 4	D 4	M 4	V 4	D 4	M 4
M 5	V 5	L 5	M 5	S 5 44	L 5	J 5
M 6	S 6 31	M 6	J 6	D 6	M 6	V 6
J 7	D 7	M 7	V 7	L 7	M 7	S 7 1
V 8	L 8	J 8	S 8 40	M 8	J 8	D 8
S 9 27	M 9	V 9	D 9	M 9	V 9	L 9
D 10	M 10	S 10 36	L 10	J 10	S 10 49	M 10
L 11	J 11	D 11	M 11	V 11	D 11	M 11
M 12	V 12	L 12	M 12	S 12 45	L 12	J 12
M 13	S 13 32	M 13	J 13	D 13	M 13	V 13
J 14	D 14	M 14	V 14	L 14	M 14	S 14 2
V 15	L 15	J 15	S 15 41	M 15	J 15	D 15
S 16 28	M 16	V 16	D 16	M 16	V 16 50	L 16
D 17	M 17	S 17 37	L 17	J 17	S 17	M 17
L 18	J 18	D 18	M 18	V 18	D 18	M 18
M 19	V 19	L 19	M 19	S 19 46	L 19	J 19
M 20	S 20 33	M 20	J 20	D 20	M 20	V 20
J 21	D 21	M 21	V 21	L 21	M 21	S 21 3
V 22	L 22	J 22	S 22 42	M 22	J 22	D 22
S 23 29	M 23	V 23	D 23	M 23	V 23	L 23
D 24	M 24	S 24 38	L 24	J 24	S 24 51	M 24
L 25	J 25	D 25	M 25	V 25	D 25	M 25
M 26	V 26	L 26	M 26	S 26 47	L 26	J 26
M 27	S 27 34	M 27	J 27	D 27	M 27	V 27
J 28	D 28	M 28	V 28	L 28	M 28	S 28 4
V 29	L 29	J 29	S 29 43	M 29	J 29	D 29
S 30 30	M 30	V 30	D 30	M 30	V 30	L 30
D 31	M 31	L 31	S 31	S 31 52	S 31	M 31

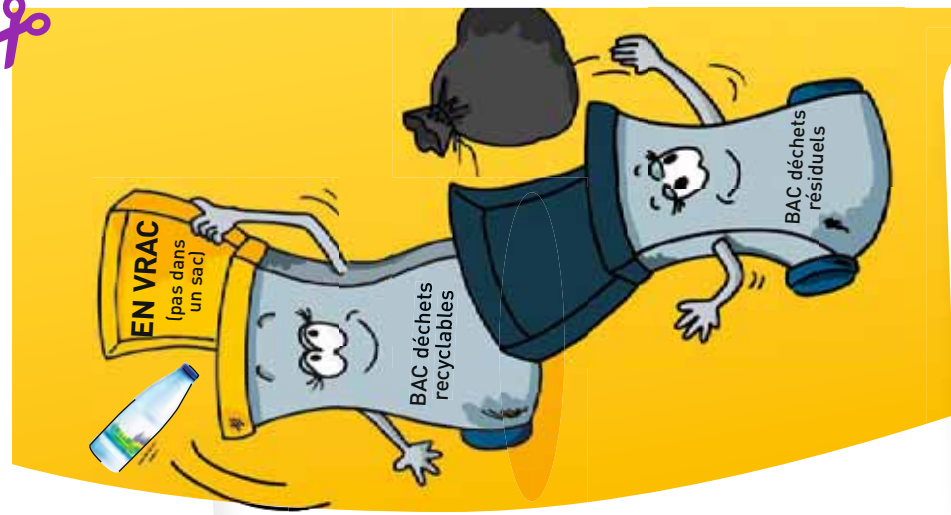
* Secteur Avanne : rues situées côté rive droite du Doubs dans le sens Besançon-Dole

Horaires : début des collectes à 4h30.

Déchets résiduels : collecte hebdomadaire.

Déchets recyclables : collecte toutes les deux semaines (semaine paire).

Jour férié : au cours des semaines comportant un jour férié, les collectes prévues sont reportées au lendemain du jour habituel. (À partir du jour férié, décalage de 24 h des collectes prévues jusqu'au samedi). Le service reprend normalement la semaine suivante.



Contact :
Direction Gestion des déchets

Tél. : **03 81 41 55 35**

Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

www.grandbesancon.fr



**Grand
Besançon**

**CHEZ VOUS, TOUS LES
EMBALLAGES
ET TOUS LES PAPIERS
SE TRIENT**

+ Nouveau

bouteilles / bidons
flacons

EMBALLAGES EN CARTON

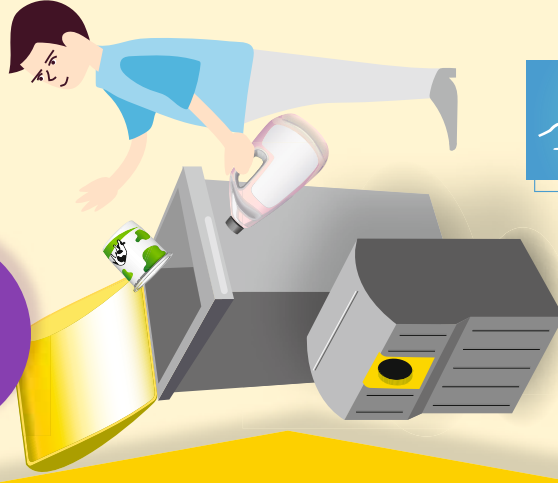
boîtes
cartonnettes
briques alimentaires

journaux / magazines
prospectus / catalogues
cahiers / feuilles
enveloppes

**AVEC
ou sans
BOUCHON**

**PAS
D'OBJETS
que des
emballages**

**EN VRAC
pas dans
un sac**



**Grand
Besancon**

 03 81 41 55 35

www.grandbesancon.fr



NOUVEAU !

Le tri se simplifie !

Afin d'améliorer le recyclage de déchets, le Grand Besançon, responsable de la collecte des déchets, a décidé de faire évoluer les consignes de tri.

Vous pouvez désormais déposer dans votre bac de tri, TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE : les bouteilles, bidons et flacons – que vous triez déjà, + les pots, + les barquettes, + les boîtes, + les sachets et films en plastique avec vos autres déchets recyclables (emballages en métal, en carton, briques alimentaires et papiers).

Quelques exemples : **les pots de yaourt ou de crème, les barquettes de salade ou de fruits, les boîtes de glace, les sachets de pain de mie...** Les films qui entourent les packs d'eau ou de lait...

Le centre de tri, géré par le SYBERT¹, a été modernisé pour trier ces nouveaux matériaux. Grâce à de nouvelles solutions techniques il est possible aujourd'hui de recycler et de valoriser plus.

À noter : le Grand Besançon fait partie des premières collectivités à s'engager, dans le cadre d'un programme national soutenu par Eco Emballages², dans ces nouvelles consignes de tri des emballages ménagers en plastique qui devraient être généralisées en France à l'horizon 2022.

Grâce à votre geste de tri, vous agissez en faveur de l'environnement et de la préservation des ressources naturelles, tout en diminuant le poids de votre bac gris (déchets résiduels).

Engageons-nous, trions plus...

¹SYBERT : syndicat mixte de Besançon et sa Région pour le traitement des déchets

²Eco Emballages : assure le dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers

trions plus !





Agenda

JUILLET

- > **Mardi 12 juillet**: Don du Sang à la Maison des Loups
- > **Mercredi 13 juillet**: Feux d'artifices tirés à Busy (Comité des Fêtes)

AOÛT

- > **Dimanche 28 août**: Après-midi musicale aux Papeteries (Mairie)

SEPTEMBRE

- > **Samedi 3 septembre**: Tournoi de pétanque au stade de Boussières (Vétérans du Foot)
- > **Mardi 13 septembre**: Don du Sang à la Maison des Loups

OCTOBRE

- > **Samedi 1^{er} octobre**: Repas dansant à la Maison des Loups (Comité des Fêtes)

NOVEMBRE

- > **Samedi 5 novembre**: Loto à la Maison des Loups (les Richets)
- > **Vendredi 11 novembre**: Commémoration
- > **Dimanche 20 novembre**: Repas des Anciens organisé par la Mairie
- > **Dimanche 27 novembre**: Bourse aux jouets à la Maison des Loups (Amicale des Parents d'Élèves)

DÉCEMBRE

- > **Mardi 6 décembre**: Don du Sang à la Maison des Loups

État civil

Naissances



Axelle LOMBARD LEDUC le 12 janvier 2016

Julien PILLE le 13 juin 2016

Matteo AGRELLI le 22 juin 2016

Mariages



M^{me} Flavia GRANIER et M. Jérôme KUNTZ,
le 25 juin 2016

M^{me} Julie BRAUD et M. Steven BOCKNY,
le 2 juillet 2016

Décès

Jean-Claude GIORDANO, 59 ans
le 20 janvier 2016

Max TRÉAND, 89 ans
le 25 février 2016

